

Cheminade 2017

Se libérer de l'occupation financière

Le droit aux soins pour tous est un principe garanti par notre Constitution **ARRÊTONS LA PRIVATISATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

La santé n'est pas une marchandise. Mon objectif est de sauver ce trésor national en demeurant fidèle aux principes qui inspirèrent Ambroise Croizat et Pierre Laroque et en faisant de la prévention massive et du respect de chaque malade une priorité absolue.

Le temps presse : la part des soins remboursée par la Sécurité sociale n'a cessé de diminuer, les urgences sont saturées faute de médecine de ville suffisante, les burn-out et les suicides se répandent parmi le personnel hospitalier, et **les déserts médicaux s'étendent** dans les campagnes. A l'hôpital, les lits manquent et **la tarification à l'acte (T2A) a créé un codage financier de la maladie** qui ne peut déboucher que sur un triage des malades, comme le montre l'expérience du plan Medicare aux Etats-Unis.

L'on nous rebat les oreilles avec le « trou de la Sécu »... Mais en réalité, la sécurité sociale n'a cessé d'être pillée, par l'Etat en premier lieu, en même temps que la montée du chômage a réduit les cotisations et accru les charges (également alourdies avec le vieillissement de la population). Le redécollage de l'économie physique auquel mon programme est voué **permettra d'abonder à nouveau la Sécu**, et de relever ces trois défis fondamentaux :

CREER UNE ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Elle couvrira l'ensemble des dépenses de santé, en incluant dans la Sécurité sociale la couverture complémentaire. **Un seul payeur** à la place des quelques 500 organismes complémentaires, ce sera plus de moyens à consacrer aux soins et moins aux procédures administratives.

Il faudra associer à cette assurance universelle les parties prenantes, car l'universalité de principe ne peut exclure la diversité d'application. Cette Sécurité sociale ainsi refondée devrait être guidée par un pilote unique, sous contrôle de l'Etat mais sans étatiser le système, tel que Pierre Laroque le concevait.

« Assurer à la masse des travailleurs, et pour commencer aux salariés, une sécurité véritable du lendemain. (...) donner aux intéressés eux-mêmes la responsabilité des institutions. »

Pierre Laroque (1907-1997), fondateur de la Sécurité Sociale.

SAUVER L'HOPITAL PUBLIC

La T2A doit être abandonnée, au profit d'une rémunération à la pathologie et à la performance, avec une fourchette de flexibilité de 20 % tenant compte des caractères spécifiques du malade.

Le regroupement des hôpitaux et des structures qui les composent doit favoriser les reconversions vers d'autres activités de soins, plutôt que des fermetures « sèches ». Des cartes établies en temps d'accès aux soins et non en kilomètres aideront à éviter les doublons, les fonctionnements avec trop peu d'actes et l'abandon de l'espace rural.

L'on pourra alors revenir à un **budget global par hôpital**, fondé sur le principe de la solidarité entre toutes les parties prenantes et sur la responsabilité de la direction.

DAVANTAGE DE MAISONS DE SANTE ET MAISONS DE GARDE

Je renforcerai les incitations à créer des maisons de santé et à développer des structures interdisciplinaires. C'est indispensable en milieu rural et périurbain pour **améliorer la qualité et l'accès à la médecine de proximité** et de premiers secours (généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes, etc.) Il faudra également y intégrer des « **maisons de garde** », accessibles en semaine et en weekend. Elles soulageront les services d'urgence hospitaliers en y faisant transférer les seuls cas qui l'exigent, procurant les soins appropriés pour les cas les plus bénins.